



Municipalité de
Ham-Sud

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Ham-Sud :

QUE le rôle de perception de la Municipalité de Ham-Sud, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2024, est maintenant terminé et déposé à mon bureau;

QUE les comptes de taxes seront expédiés dans les délais prévus par la Loi et payables dans la plupart des institutions financières, par paiement automatisé (guichet automatique, téléphone ou internet), au bureau municipal ou par la poste (par chèque ou en argent comptant);

QUE les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 15 mars 2024 devront communiquer avec la Municipalité de Ham-Sud;

QUE le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures d'ouvertures.

Donné à Ham-Sud, le 28 février 2024

Etienne Bélisle
Directeur général et
Greffier-trésorier